

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 23
Votants : 23

N° ordre
20-31

N° ordre dans la séance :
DE-26052020-06

Date de la convocation :
18/05/2020

Date de l'affichage :

28 MAI 2020

SEANCE DU 26 MAI 2020

L'an deux mille dix-vingt et le vingt-six mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Culoz sise avenue Antonin Poncet, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, RAVIER Danielle, GUILLAND Marc, LONGE Anne-Laure, FELCI Claude, VILLARD Robert, Adjoints, MARCHAND Christelle, GUILLERMET Sylviane, DI PAOLO Frédéric, CHAPMAN Katerina, MONTEIRO Loïc, VALTON Emilie, MOUTOT Mickaël, GLEYZE Déborah, DRAPIER Thierry, CROUZET Mauricette, TREBOZ David, TRABALZA Joëlle, GERRA Dominique, ROSSI Hélène, SCALMANA Dominique, BOUVIER Christelle, CURTELIN Thierry, conseillers

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Katerina CHAPMAN

OBJET : CONSTITUTION COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu les dispositions de l'article L. 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code ;

Vu les dispositions de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du Conseil Municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ;

Le Conseil Municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres. Une seule liste est présentée.

- La liste « Claude FELCI » présente :

MM. et Mmes, Claude FELCI, Mickaël MOUTOT et Thierry CURTELIN membres titulaires
MM. et Mmes, Marc GUILLAND, Hélène ROSSI et Christelle BOUVIER membres suppléants

Il est ensuite procédé au vote.

La liste « Claude FELCI » est élue à l'unanimité

Sont ainsi déclarés élus :

MM. et Mmes, Claude FELCI, Mickaël MOUTOT et Thierry CURTELIN membres titulaires,
MM. et Mmes, Marc GUILLAND, Hélène ROSSI et Christelle BOUVIER membres suppléants, pour faire partie, avec Monsieur le Maire, Président de la commission d'appel d'offres.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Franck ANDRE-MASSE

